



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1

Afin d'équilibrer le BP 2021, il est proposé au conseil municipal de prendre une décision modificative comme suit :

- Plus 0.27 € en dépenses de fonctionnement imputées au C/6061
- Moins 0.27 € en dépenses d'investissement imputées au C/2131

Fait et délibéré le 14 JUIN 2021

Le Maire  
Daisy DESLANDES



Pour copie certifiée conforme.

Publiée le

Transmis au contrôle de légalité le 17 JUIN 2021

Nombre de conseillers	
-En exercice:	11
-Présents :	10
-Votants :	10
-Absents :	1